

TARIFS DÉGROUPEÉS
STRUCTURES TARIFAIRES (toutes en ¢ par m³ de consommation)
à partir de D-2000-46 – exercice du 22 juin 2000

TARIFS GROUPEÉS TD (transport et distribution)

¢/m³ de TD d'un client : selon structures TD actuellement existantes, tarifs 1, 3, 4, 5 et M, et avec utilisation de la réduction aux tarifs 3, 4, 5 et M telle aussi qu'existante ; taux de D-2000-46.

TARIF DÉGROUPEÉ M (marchandise)

¢/m³ de M d'un client : 19,665 ¢/m³ (au 1^{er} juin 2000)
 + 0,089 ¢/m³ de résiduel dans TD ;

accompagné d'un ajustement d'inventaire variant selon profil des clients.

TARIF DÉGROUPEÉ C (compression)

¢/m³ de C d'un client : 1,208 ¢/m³ pour les clients de la zone sud (au 1^{er} juin 2000) ;
 0,969 ¢/m³ pour les clients de la zone nord (au 1^{er} juin 2000) ;
 + 0,007 ¢/m³ de résiduel dans TD ;

incluant un montant pour ajustement d'inventaire.

TARIF DÉGROUPEÉ T (transport)

¢/m³ de T d'un client : 3,566 ¢/m³ combiné pour l'ensemble des clients ;
 3,571 ¢/m³ pour les clients de la zone sud ;
 3,353 ¢/m³ pour les clients de la zone nord, dont
 2,906 ¢/m³ pour TCPL et
 0,447 ¢/m³ pour CHAMPION ;

incluant un montant pour ajustement d'inventaire qui sera identifié distinctement.

TARIF DÉGROUPE É (équilibrage)

€/m³ de É d'un client :

$$\frac{[(180,7 \text{ €/m}^3 \times C \times \text{multiplicateur}) + (712,2 - 180,7) \text{ €/m}^3 \times B - (712,2 \text{ €/m}^3 \times A)]}{(A \times \text{\#jrs des douze mois})}$$

établi chaque mois selon volumes consommés 12 mois mobiles, où :

pour tous les tarifs : $A \text{ m}^3/\text{jour} = \text{volume des 12 mois} \div \text{nombre de jours des 12 mois}$;

pour tous les tarifs : $B \text{ m}^3/\text{jour} = \text{volume d'hiver} \div \text{nombre de jours de l'hiver}$;

$\text{volume d'hiver} = \text{nov} + \text{déc} + \text{jan} + \text{fév} + \text{mar}$;

pour tarifs 1, 3 et M : $C \text{ m}^3/\text{jour} = \text{max de } (\text{nov} \div \text{\#jrs} ; \text{déc} \div \text{\#jrs} ; \text{jan} \div \text{\#jrs} ; \text{fév} \div \text{\#jrs} ; \text{mar} \div \text{\#jrs})$;

pour tarif 4 : $C \text{ m}^3/\text{jour} = \text{consommation journalière maximale entre 1}^{\text{er}} \text{ nov et 31 mars}$;

pour tarif 5 : $C \text{ m}^3/\text{jour} = 0$.

multiplicateur = $2,1 - (1,1 \times A \div C)$ UNIQUEMENT pour clients n'ayant pas de lecture quotidienne ;
résultat minimum = 1,0 ;

multiplicateur = 1,0 pour clients ayant des lectures quotidiennes ou ayant le paramètre
C égal à 0.

TARIF DÉGROUPE D (distribution)

€/m³ de D d'un client : selon structures TD actuellement existantes, tarifs 1, 3, 4, 5 et M,
(avec saisie de prix unitaires plus petits) et avec conversion de la
réduction aux tarifs 3, 4, 5 et M. La réduction est applicable de la
même façon que sur la facture de TD groupée mais sur la facture de
D dégroupée.

Conversion de la réduction : $R_D \text{ du client} = R_{TD} \text{ du client} \div R_{TD} \text{ max} \times R_D \text{ max}$; où

R = réduction ;

D = distribution ;

TD = transport et distribution.

Exemple au tarif 5, où $R_{TD} \text{ du client} = 48,521\%$ (VMC et durée), avec $R_D \text{ max} = 76\%$:

$$R_D \text{ du client} = 48,521\% \div 50\% \times 76\% = 73,752\%$$

Exemple aux tarifs 3 et 4, où $R_{TD} \text{ du client} = 4,828\%$ (durée), avec $R_D \text{ max} = 20\%$:

$$R_D \text{ du client} = 4,828\% \div 6\% \times 20\% = 16,093\%$$

Exemple au tarif M, où $R_{TD} \text{ du client} = 7,132\%$ (OMA et durée), avec $R_D \text{ max} = 30\%$:

$$R_D \text{ du client} = 7,132\% \div 12\% \times 30\% = 17,830\%$$